

# CENTRE DE FORMATION WALLISER

## CACES® R489 – Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté – Catégories 1A à 7 Recyclage

REF CER W. BTP 07 INDICE 4 du 08/04/24

Formation en sous-traitance

### CENTRE DE FORMATION WALLISER

200 rue de Richwiller  
68260 KINGERSHEIM  
03 89 37 38 51  
Contact.cfpwalliser@gmail.com

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre d'acquérir les compétences nécessaires (théoriques et pratiques) à la conduite de chariots de manutention en sécurité et être préparé aux tests CACES ® pour la catégorie demandée.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### DETAILS DE LA FORMATION

- 14 heures soit 2 jours
- 8h00 - 12h00  
13h00 - 16h00

#### LIEU DE LA FORMATION

CENTRE DE FORMATION  
WALLISER  
200 rue de Richwiller  
68260 KINGERSHEIM

**TARIF** Nous consulter

#### Partie théorique

- objectifs de la formation
- la recommandation R489, ses textes, sa procédure.
- la législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun)
- les différents organismes de prévention et leurs rôles
- le CACES ®, l'autorisation de conduite
- les équipements obligatoires pour le cariste et pour le chariot élévateur
- les responsabilités physiques, morales et pénales lors d'un accident grave
- les règles de circulation à l'intérieur de l'entreprise et sur la voie publique
- les responsabilités du cariste
- les principales interdictions
- la classification des chariots élévateurs
- utilisation des chariots
- le centre de gravité de la charge, plaque de charge
- vérification journalière du chariot
- la prise de poste
- la fin de poste
- mécanique
- chaîne cinématique

# CENTRE DE FORMATION WALLISER

## CACES® R489 – Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté – Catégories 1A à 7 – Recyclage

REF CER W. BTP 07 INDICE 4 du 08/04/24

### PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

#### Partie pratique

- mise en pratique de la théorie
- vérification des équipements individuels de protection
- vérification des documents de l'engin
- vérifications de l'engin (état des équipements de l'engin, vérification des différents niveaux, essais hydrauliques de l'engin)
- les règles de circulation à l'intérieur de l'entreprise et sur la voie publique
- les responsabilités du cariste
- conduite du chariot (parcours défini avec panneau de signalisation, slalom, pente, virage, passages de portes)
- rangement de palettes au sol
- gerbage à mi-hauteur et à grande hauteur
- chargement, déchargement de camion

#### Test / Évaluation :

- Evaluation théorique et pratique sur la (ou les) catégories(s) visée(s)

#### **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

Tout public expérimenté et/ou titulaire d'un CACES R489 dans la(es) catégorie(s) concernées, depuis – de 5 ans

Être âgé de 18 ans minimum

- Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés)

Compréhension orale et écrite du français.

#### **ACCESSIBILITE**

- Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

#### **ENCADREMENT**

Formateur CACES ayant une expérience sur le terrain

Le formateur doit être titulaire de la catégorie de CACES enseigné

- Nos testeurs :

o sont titulaires des CACES® R489

o maîtrisent les exigences techniques du référentiel et de l'organisation des tests pour toutes les catégories pour lesquelles ils sont validés.

o sont titulaires de l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »

# CENTRE DE FORMATION WALLISER

## CACES® R489 – Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté – Catégories 1A à 7 – Recyclage

REF CER W. BTP 07 INDICE 4 du 08/04/24

### MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Mise en situation

### EVALUATION DE LA FORMATION ET CONDITION DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation et avoir satisfait aux tests théoriques et pratique

### RESULTATS ATTENDUS

- Réussite aux tests théorique et pratique permettant l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES®.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

### SANCTION DE LA FORMATION

- CACES® R489 pour la(es) catégorie(s) concernée(s)
- Le CACES® R489 est valable 5 ans et par catégorie concernée